

Supplément
Novembre 2011



**Mes p@rcelles,
la solution internet
pour piloter vos
cultures !**

Afin de soutenir les agriculteurs face aux nouvelles exigences de la PAC, les Chambres d'agriculture ont mis au point un outil internet, baptisé "Mes p@rcelles", pour leur simplifier la vie.

Mes p@rcelles constitue une véritable révolution non seulement parce qu'il est disponible et mis à jour via le web, mais aussi parce qu'il est personnalisable suivant les besoins de chaque agriculteur et qu'il intègre les directives réglementaires en vigueur dans chaque département.

Ce début de campagne culturale est le moment idéal pour vous approprier cette nouvelle technologie.



**Mes
p@rcelles,
un outil
de gestion
complet
et
efficace !**

Mes p@rcelles

Déjà **6000**
utilisateurs...

Pourquoi pas **VOUS** !

Respecter les réglementations de la PAC, assurer la traçabilité des produits utilisés dans les champs, réaliser les documents obligatoires de suivi d'activité et préserver l'efficacité économique de l'exploitation... la vie à la ferme n'est pas de tout repos.

Avec Mes p@rcelles, simplifiez-vous la vie !

A la fois complet et simple d'utilisation, Mes p@rcelles est organisé en 3 modules :

- il permet à l'agriculteur de créer facilement ses parcelles sur photos aériennes (transfert possible de ces données vers Télépac),
- il calcule automatiquement la quantité d'engrais à épandre (plan de fumure) prenant en compte les fournitures du sol et les besoins des plantes,
- il crée les documents techniques et réglementaires pour le suivi de l'activité (registre phytosanitaire, cahier d'épandage...) et permet le calcul des marges ainsi que la gestion des stocks d'intrants.



**Avec la version de
poche, vous pourrez
enregistrer vos
travaux au champ.**



Pour la gestion de vos parcelles, adoptez le plus... simple.

Avec Mes p@rcelles, simplifiez-vous la vie...

Des informations rapidement enregistrées

Au champ ou devant votre ordinateur, quelques clics suffisent pour enregistrer les travaux parcellaires (dates, doses, nom des intrants, etc...). Vous serez sûr de ne rien oublier.

La garantie d'être en conformité avec la réglementation

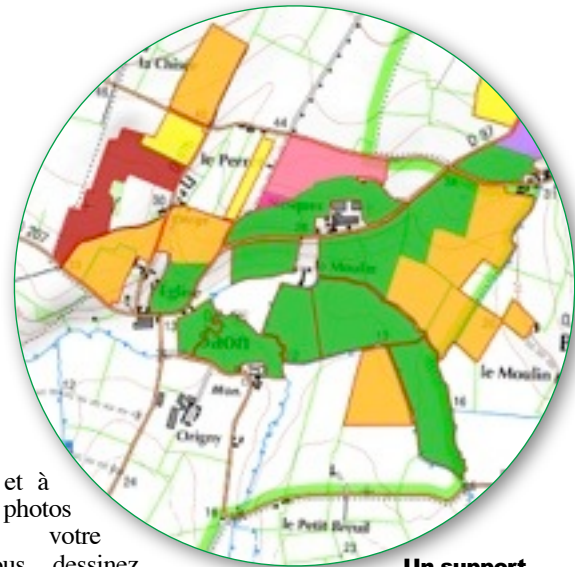
Pour vos produits phyto, vous êtes immédiatement informé des évolutions des homologations. Vous pouvez tester vos mélanges et vérifier toutes les saisies de votre registre phytos. Mes p@rcelles édite automatiquement les registres réglementaires de la conditionnalité PAC. Plan prévisionnel de fumure, cahier d'épandage, registre phytosanitaire : les documents parcellaires sont clairs, à jour et disponibles en ligne à tout moment.

La télédéclaration PAC automatisée

Vos données parcellaires sont transmissibles directement sur Télépac.

La saisie des parcelles : un jeu d'enfant

Avec la souris, et à partir des photos aériennes de votre exploitation, vous dessinez vos parcelles. La surface, calculée automatiquement, s'affiche en temps réel. Vous pouvez également calculer les distances et les surfaces.



Un support cartographique puissant et facile à prendre en main.

La garantie d'avoir vos données protégées

Vos données sont stockées sur des serveurs sécurisés et équipés des derniers antivirus. Protégées par votre mot de passe, elles sont strictement confidentielles.

Un outil de gestion efficace

Mes p@rcelles gère automatiquement les stocks d'intrants. Il permet de suivre

en temps réel les charges opérationnelles. Dès la récolte, vous pourrez calculer vos marges brutes. Pour la prochaine campagne, vous pourrez optimiser vos choix d'assolements.

Un système expert pour la fertilisation

A partir des informations que vous lui donnez, Mes p@rcelles calcule automatiquement les doses d'azote. Il vous fait des préconisations pour les fertilisations P et K. Les conseils sont précis car ils prennent en compte les potentiels agronomiques de la région, les analyses de sol éventuelles, les effluents, la rotation et les objectifs de rendement.

Formez-vous !

Venez découvrir "Mes p@rcelles" à partir des données de votre exploitation en vous inscrivant à l'une de nos formations. Durée : 2,5 jours. Tarif : 60 € HT/jour.

Renseignements-inscription :
Vire 02 31 68 11 16
Bayeux 02 31 51 66 33
Hérouville 02 31 70 25 34
Lisieux 02 31 31 31 85

Une petite démonstration ?

Intéressé mais pas encore tout à fait convaincu ? Prenez rendez-vous avec notre équipe pour une démonstration des nombreuses fonctionnalités de Mes p@rcelles.

Charges intrants				
Attention, vérifiez que votre coût unitaire correspond bien à l'unité mentionnée				
Semences	Produits phytosanitaires	Engrais		
Cultures	Variétés	Tarif unitaire	Coût	Coût
BETTERAVE SUCRÉE	PYTHON (C)	1,5 €/Dose		4,80
BLE TENDRE	AGAPE (C)	8 €/kg		
BLE TENDRE	BERMYDE (C)	8 €/kg		
BLE TENDRE	BORDEAU (C)	6,5 €/kg		130
BLE TENDRE	EXPERT (C)	3 €/kg		210
BLE TENDRE	ANTREY (C)	8 €/kg		

Contact :

Sylvain Prou

Tél. 02 31 70 25 56

s.prou@calvados.chambagri.fr

Mes p@rcelles gère automatiquement vos stocks d'intrants.



Nadine Granval,

agricultrice en polyculture-élevage sur la commune de Goustranville, est abonnée depuis 4 ans à "Mes p@rcelles"

Pourquoi avoir choisi "Mes p@rcelles" pour réaliser vos documents réglementaires ?

J'ai assisté à une démonstration à la Chambre d'agriculture car je cherchais un outil simple d'utilisation, permettant de remplacer mes documents papier et mes tableaux Excel. Ce qui m'a plu dans "Mes p@rcelles", c'est que l'outil est complet, j'ai juste à me connecter, il n'y a pas de mise à jour à faire et mes données sont bien sauvegardées.

Toutes les informations de mon exploitation sont centralisées, je

n'ai pas besoin de saisir plusieurs fois les mêmes choses et j'ai surtout la garantie que mes documents sont conformes à la réglementation.

Après 4 ans d'utilisation, quels sont selon vous les points forts de "Mes p@rcelles" ?

Avant je passais beaucoup de temps pour réaliser ma déclaration PAC. Depuis que j'utilise "Mes p@rcelles", je prépare tranquillement mon assolement à l'automne en même temps que le plan de fumure et il ne me reste

plus qu'à transférer mes données sur Télépac en avril. La déclaration PAC ne me prend plus que quelques minutes !

J'apprécie particulièrement l'enregistrement du registre phytosanitaire car je peux vérifier les informations concernant les produits que nous utilisons sur l'exploitation, et tester l'homologation des mélanges avant leur application.

En plus, l'outil contrôle automatiquement mon registre phytosanitaire avant son édition : c'est pour moi une grande sécurité !



Au champ ou devant votre ordinateur, quelques clics suffisent pour suivre vos travaux parcellaires.

Une assistance sur mesure pour vous accompagner durablement

Pour vous permettre de maîtriser Mes p@rcelles, nous vous proposons :

- des formations collectives,
- une hotline à votre écoute pour un dépannage rapide,
- un suivi individuel personnalisé :
 - un conseiller Mes p@rcelles intervient chez vous, à votre rythme,
 - vous choisissez le domaine dans lequel vous souhaitez être accompagné : cartographie de l'assolement, prévision de fumure, saisie des interventions, vérification des enregistrements, déclaration PAC.

Mes p@rcelles sur votre **mobile**

Encore plus simple et plus rapide

Mes p@rcelles sera bientôt disponible pour les tablettes PC et les smartphones connectés.

Les écrans tactiles et le développement de l'internet mobile ouvrent de nouvelles perspectives pour la saisie des interventions parcellaires.

Désormais, avec la nouvelle version mobile de Mes p@rcelles, vous pourrez consulter directement en ligne vos mélanges phytosanitaires. Vous enregistrerez directement en ligne vos travaux : fini les synchronisations entre votre smartphone et votre PC.

Mes p@rcelles vous obéira à l'oeil mais surtout au doigt : les nouvelles interfaces de saisie

sont spécialement conçues pour les écrans tactiles. Plus besoin de stylet pour noter et enregistrer vos semis, épandages, et autres travaux.

Mes p@rcelles mobile, c'est donc plus de rapidité et de simplicité pour la traçabilité de vos cultures.

Il se déclinera en deux versions : sous le système d'exploitation iOS pour iPhone, sous Android-Google, et sera disponible à la fois sur smartphones et sur tablettes PC.

Les tablettes et leurs écrans tactiles, idéales pour visualiser votre parcellaire.





Une aide du Conseil Général du Calvados

Abonnez-vous pour 3 ans à Mes p@rcelles et bénéficiez* d'une aide du Conseil Général de 35 % dans le cadre du Plan Agricole et Rural, sur l'action "Faciliter les tâches administratives".



Christophe Dupard,
agriculteur en polyculture-élevage
(lait - poules pondeuses) sur la
commune de Sept Frères, abonné
depuis 2 ans à "Mes p@rcelles Duo+"

Comment avez-vous été amené à vous abonner à "Mes p@rcelles" ?

Je faisais réaliser ma déclaration PAC ainsi que mon suivi agronomique par la Chambre d'agriculture depuis plusieurs années et mon conseiller m'a proposé "Mes p@rcelles" afin que je puisse saisir moi-même une partie des données. En m'abonnant à ce service, j'ai pu récupérer tout l'historique de mon exploitation, puisque mon conseiller utilisait le même outil, ce qui m'a fait gagner un

temps précieux !

Pourquoi avoir choisi la formule DUO+ ?

Je suis comme tout le monde, je n'ai pas toujours suffisamment de temps à consacrer à la réalisation de mes documents réglementaires et c'est donc beaucoup plus sécurisant pour moi d'être accompagné par un conseiller qui maîtrise la réglementation.

Avec la formule DUO+, je bénéficie de 2 visites dans l'année, que je consacre généralement à la réalisation de la déclaration PAC et

de mon Plan Prévisionnel de Fumure. En ce qui concerne le cahier d'épandage et le registre phytosanitaire, je saisis moi-même les informations sur "Mes p@rcelles" à l'aide de fiches techniques qui me permettent, étape par étape, de ne rien oublier. Ce qui est vraiment appréciable, c'est qu'à l'aide de mes identifiants, mon conseiller peut à tout moment vérifier mes enregistrements sans avoir besoin de se déplacer sur mon exploitation, puisque l'outil est disponible sur Internet.

Les tarifs Mes p@rcelles de la Chambre d'agriculture du Calvados

4 formules d'abonnement au choix, avec ou sans intervention d'un conseiller, comprenant toujours une Hotline (assistance téléphonique) et la météo professionnelle à 5 jours (Atout pro).
En option : des journées de formation, l'installation de la version pocket PC (téléphone ou pda).



		Mes p@rcelles Pilote	Mes p@rcelles Expert	Mes p@rcelles DUO	Mes p@rcelle DUO+
Forfait de démarrage Mes p@rcelles nouvel abonné		100 € HT	100 € HT	100 € HT	100 € HT
Abonnement Mes p@rcelles		264 € HT/an	300 € HT/an	400 € HT/an	470 € HT/an
Mes p@rcelles	Assolement sur cartographie, traçabilité parcellaire, registre phytos, cahier d'épandage	●	●	●	●
	Plan de fertilisation	●	●	●	●
	Gestion des stocks intrants, achats, calcul des marges		●	●	●
	Assistance téléphonique : Hotline	●	●	●	●
	1 visite sur l'exploitation			●	
2 visites sur l'exploitation				●	
Atout pro	Météo prévisionnelle Prévisions locales à 5 jours, départementales à 7 jours. Indicateurs agro-météo	●	●	●	●
Options Mes p@rcelles	Formation initiale			60 € /jour	
	Formation suivi			60 € /jour	
	Forfait Installation du pocket et initiation			62 € HT	
	Mes p@rcelles version poche			24 € HT/an	

Tarifs 2011